

RÉSUMÉ DE DOCUMENT

| | |
|------------------------|---|
| Nom du document | PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE |
| Préparé par | AECOM |
| Date | Décembre 2016 |

RÉSUMÉ

MANDAT: Élaboration d'un *Plan d'action 2017-2032* en matière de mobilité durable

OBJECTIFS :

- Mobilité plus durable
- Perspective intégrée
- Planification intelligente
- Amélioration de la qualité de vie
- Réponse aux attentes et besoins de la population

DÉMARCHE PARTICIPATIVE : Identification des réels besoins

- Sondage : 122 répondants
- Ateliers de discussion : trentaine de participants

FAITS SAILLANTS DU DIAGNOSTIC

- 47 % des ménages ont au moins un enfant
- 40 % des ménages avec enfants au nord de la R-132
- 45 % des déplacements à se font à **proximité** (*Delson, Saint-Constant, Sainte-Catherine*)
- Faible part d'usagers des transports collectifs (9 %) et actifs (3 %)

- **Potentiels** à la mobilité active et durable
 - Potentiel de densification du territoire (4 aires TOD couvrant 55 % du territoire)
 - Réseau de parcs et espaces verts
 - Tronçon de la Route Verte (circuit La Riveraine) sur le boul. Marie-Victorin
 - Projet de requalification de la route 132 en boulevard urbain avec intégration d'un réseau structurant de transport collectif
 - Projet de réaménagement du boulevard Georges-Gagné
 - Projet d'agrandissement (+ 90 places) et de réaménagement du stationnement incitatif Georges-Gagné
- **Contraintes** à la mobilité active et durable
 - Faible densité de population
 - Ségrégation des fonctions commerciales et résidentielles
 - Réseaux piétonnier et cyclable discontinus ou peu invitants
 - Barrières physiques (R-132, Rivière de la Tortue, parc industriel)
 - Faible desserte du parc industriel

ENJEUX

- Efficacité et sécurité des déplacements actifs entre les quartiers et les principaux pôles d'activité
- Accessibilité aux réseaux de transport durable

RÉSUMÉ DE DOCUMENT

- Intermodalité entre les différents réseaux
- Sécurité et confort à l'année
- Consolidation des réseaux utilitaires et récréatifs
- Intégration des principes de mobilité durable lors de la planification des nouveaux aménagements et développements

ORIENTATIONS

- **Orientation 1** : Favoriser les déplacements piétonniers
- **Orientation 2** : Compléter et réaménager le réseau de voies cyclables
- **Orientation 3** : Tendre vers des solutions de transport collectif plus performantes
- **Orientation 4** : Favoriser une forme urbaine supportant mieux les déplacements actifs et collectifs

7 PROPOSITIONS STRUCTURANTES

- Réaménager le boulevard Georges-Gagné Sud
- Améliorer la desserte par modes actifs du parc Arthur-Trudeau
- Aménager un lien multifonctionnel du côté ouest de la rue Sainte-Thérèse
- Réaménager la rue Saint-Laurent dans le prolongement de l'aménagement prévu à Sainte-Catherine
- Améliorer la desserte par modes actifs du parc industriel
- Réaménager la route 132 en boulevard urbain
- Sécuriser la piste multifonctionnelle de la rue Principale

ACTIONS

47 actions selon différents échéancier (0-5 ans, 5-10 ans et 15 ans+)

CONCLUSION

- Le **réseau cyclable** (incluant les voies multifonctionnelles) **passera de ± 9 km à ± 22 km** :
 - ± 2,6 km de nouvelles chaussées partagées (chaussée désignée)
 - ± 2,1 km de nouvelles bandes cyclables
 - ± 3,4 km de nouvelles pistes cyclables en site propre
 - ± 5,3 km de nouveaux sentiers multifonctionnels
- **4,8 km d'aménagements cyclables réaménagés en liens multifonctionnels surélevés**
- Le **réseau piétonnier passera de ± 3,7 km à ± 9,4 km**

Résumé réalisé par

Carl Beauchemin,
directeur du service de l'aménagement du territoire

Date

20 mars 2017